

ÉTAT GÉNÉRAL DU REVENU ET DES DÉPENSES ANNUELLES DE LA PROVINCE DU CANADA, etc.—(Continuation.)

REVENU TERRITORIAL.										REVENU PRÉLEVÉ EN VERTU D'ACTES IMPÉRIAUX.					REVENU PRÉLEVÉ EN VERTU D'ACTES IM. PÉRIAUX ET PROVINCIAUX.								
Année.	Dontiers reçus par le commissaire des terres de la couronne.		Seigneurie de Lauzon.		Biens des Jésuites, (y compris l'intérêt sur le montant du fonds placé.		La propriété L'Anse des Mères, Québec.		Arrérages des bois, etc.		5 et 6 Vict., c. 49. et 34 et 9 Vict., c. 93.		5 et 6 Vict., c. 49.		Droits de douanes.	Droits de douanes.	Droits de licences aux personnes qui vendent des liquides fortes en alcool, sur les suberges, les salubres, les tables de billard, les cartes, les gratteurs, les bâteaux à vapeur, et les maisons où se vendent la bière et l'ail.	Droits de douanes.	Droits de licences aux personnes qui vendent des liquides fortes en alcool, sur les suberges, les salubres, les tables de billard, les cartes, les gratteurs, les bâteaux à vapeur, et les maisons où se vendent la bière et l'ail.	Droits de douanes.	Droits de licences aux personnes qui vendent des liquides fortes en alcool, sur les suberges, les salubres, les tables de billard, les cartes, les gratteurs, les bâteaux à vapeur, et les maisons où se vendent la bière et l'ail.		
	£	s.	£	s.	£	s.	£	s.	£	s.	£	s.	£	s.								£	s.
1841.....	29550	6	0	1657	1	8	5445	1	23						225334	7	10	24904	3	7	1347	12	51
1842.....	86901	14	5	1359	15	10	3085	13	7						278930	7	3	26395	8	7	7595	18	17
1843.....	94076	18	11				5751	1	6						341572	9	0	24731	15	8	6009	7	10
1844.....	61066	7	0				4227	7	0									25	8	0	8045	11	0
1845.....	106431	7	1				8476	16	6									25	11	4	8395	4	8
1846.....	92572	11	5	1135	8	9	5230	2	11														
1847.....	22330	9	0				6752	0	3														
1848.....	50411	16	5				6018	12	10														
1849.....	37003	8	4				3994	15	0														

* Aucun état détaillé des recettes et déductions faites par le commissaire des terres de la couronne n'accompagnant les comptes publics pour l'année 1847, les recettes nettes payées au receveur-général (tant seulement) données ici.

† Ce montant comprend £287 10s. Intérêt sur une somme provenant des licences d'anberges dans le Canada-Ouest, placée en déductions provinciales.